

Evasion fiscale : enquête sur la banque Reyl & Cie



Une information judiciaire a été ouverte à l'encontre de l'établissement bancaire suisse, Reyl & Cie, qui avait abrité le compte de Jérôme Cahuzac.

Alors que Pierre Condamine-Gerbier, ancien cadre de la banque Reyl & Cie a déclaré à plusieurs reprises être en possession d'une liste d'une quinzaine d'anciens ou actuels ministres détenteurs de comptes au sein de cet établissement bancaire, le journal [Le Monde](#) affirme que la banque "fait désormais l'objet d'une procédure distincte de la justice française. Une information judiciaire pour "blanchiment de fraude fiscale" a été ouverte le 31 mai par le parquet de Paris afin de se pencher sur les activités" de Reyl & Cie.

Entendu en avril dernier par le juge Van Ruymbeke, Pierre Condamine-Gerbier avait affirmé détenir des noms, estimant que l'ancien ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, n'avait été qu'un "fusible". La banque genevoise a démenti ce vendredi matin par le biais d'un communiqué : "Le groupe Reyl tient à réaffirmer, comme il l'a déjà fait devant les autorités judiciaires genevoises, qu'il n'entretient aucune relation de compte (titulaires ou ayants droit) avec des résidents français exerçant des charges politiques", indique le communiqué. La banque ajoute encore qu'elle "réserve ses droits concernant toute affirmation qui pourrait porter atteinte à ses intérêts légitimes".